



## **COMPTE RENDU BUREAU DIRECTEUR DU 10 avril 2020**

**Présents :** Jean-François CONTANT, Christophe BARRAUX, Brigitte BORDET, Marc CHARPENTIER, Didier FOULONT, Marie Geneviève LASSERRE, Claude MAGRIN, Laurent PERRARD, Thierry PETAMENT, Christian POULALIER, Gérard QUATREPOINT, Nathalie VION.

**Absent :** Michel BRENNER

**Invité :** Jordan ROUX

### **Compte tenu des circonstances sanitaires nationales ce Bureau Directeur a lieu en visio-conférence.**

#### *1) Ouverture du Bureau Directeur par le Président*

Le Président ouvre la séance à 18h00, il remercie tous les participants et réaffirme le plaisir qu'il a à les voir même en visioconférence. A sa connaissance un président de club a été touché par le covid 19 et se fait soigner ; une autre personne liée au rugby régional est également malade et dans une situation préoccupante.

Il présente ses félicitations à Didier Foulont et aux Gazelles pour leur accession à l'Elite 2, adresse un grand bravo à tout le rugby féminin et présente les Gazelles comme un club modèle.

Il adresse également ses compliments au club de Nuits Saint Georges pour son accès à la fédérale 1.

Enfin il remercie les membres du personnel de la Ligue pour le travail assuré dans la continuité malgré les circonstances.

Didier Foulont prend la parole pour remercier toutes les personnes qui ont soutenu les Gazelles depuis des années.



Christophe Barraux revient sur la réunion précédente et émet un doute sur la validité de la procédure concernant l'emprunt pour la structure, pour lui une telle décision relèverait plutôt de l'Assemblée Générale ou, au moins, du Comité Directeur.

Le Président estime, quant à lui, que le Bureau Directeur est compétent ; il cite l'exemple de la FFR qui, en période de crise, est gérée par son Bureau et prend des décisions lourdes financièrement.

Christophe Barraux pense qu'un emprunt atteignant 10% du budget ne peut relever du Bureau Directeur et souhaite que les statuts soient vérifiés.

Le secrétaire général propose que les statuts et autres textes soient vérifiés et une réponse transmise au plus vite.

Le compte-rendu de la réunion du Bureau Directeur du 27 mars 2020 est adopté.

#### *2) Point sur la gestion COVID 19 (Organisation salariale, lien avec la FFR)*

Jordan ROUX, directeur de la Ligue, annonce que l'organisation salariale reste inchangée ; la prolongation du confinement étant quasi-certaine, les bureaux de la Ligue seront maintenus fermés au moins jusqu'au 26 avril. Il estime que le travail fourni par les salariés, malgré les conditions particulières, est de bonne qualité et que tout est géré.

Le Président indique qu'il a été en visioconférence avec la FFR pendant 2h00 ce jour et que les trésoriers le seront le 22 avril. Les décisions sur le championnat ne sont pas encore toutes prises, les souhaits des clubs sont attendus. En Honneur, les ligues devront vérifier le respect des obligations et établir les péréquations pour valider les montées en F3. Pour la F3, les clubs sont concertés pour les montées mais les mouvements dépendent également des montées en F2 et F1. On ne peut escompter avoir les compositions des championnats avant 3 semaines, et, donc, on ne peut établir le championnat territorial avant. Le Président note qu'aucune Ligue n'a le même système quant à l'attribution de bonus et/ou malus sur les championnats.

Concernant les POS départementaux, une visioconférence aura lieu entre Amnyos et la Ligue afin de travailler sur la validation des POS par la Ligue.

Un tour de table est effectué sur ces premières informations :

- Didier Foulont : a envoyé un courriel à la FFR pour demander ce qu'il adviendra pour les championnats de rugby féminin, la réponse est parvenue le mardi 7, il nous en donne lecture et précise que la nouvelle de l'accession des Gazelles à l'Elite 2 est arrivée le lendemain.



- Marc Charpentier : l'absence de descente de F3 et la montée de 24 à 27 clubs sera catastrophique pour le rugby territorial.
- Christophe Barraux : ce débat sur le championnat de F3 est inutile puisque la Bourgogne Franche-Comté n'est pas concernée.
- Gérard Quatrepoint : concernant les finances, il attend la réunion du 22.
- Autres participants : rien à ajouter

### 3) *Epreuves*

Jordan Roux souligne l'excellent travail effectué par Gérard Sommet, Christian Buisson et Félix Jolivet pour le classement des catégories régionales et présente ce classement en le commentant.

C. Poulalier note que ce sont toujours les mêmes clubs qui ne fournissent pas d'arbitre.

N. Vion demande une explication sur l'attribution des points de la charte de l'arbitrage, C. Poulalier explique le fonctionnement.

Jordan précise qu'en LR2 U16 il n'y a pas de classement ; il n'y a eu que 2 rencontres en 2<sup>ème</sup> phase ; une discussion est en cours avec la FFR. En U19, même difficulté pour la phase inter-ligue.

Le Président souligne un problème majeur : l'absence inquiétante de U16 et U19 dans beaucoup de clubs. Ces joueurs sont les seniors de demain, ce problème est sérieux et diminuer les obligations ne fait que l'accentuer.

Tour de table :

- Marc Charpentier : les U16 et U19 sont un problème mais également les U14, ces équipes ne semblent pas baisser beaucoup en effectifs mais il s'agit d'un trompe-l'œil car ce sont des équipes mixtes. L'augmentation des féminines masque la baisse des masculins. La fin des obligations accentue ces mouvements de perte. Jordan Roux précise que nous avons perdu 7 équipes cette saison.
- Les membres présents n'ont rien à ajouter si ce n'est leur adhésion aux inquiétudes exprimées.

Le Président reprend la parole pour expliquer que plus on rassemble, plus on perd de clubs. 4 à 5 clubs se posent des questions sur leur redémarrage la saison prochaine et envisagent de ne pas repartir car piller par des clubs fédéraux. Si l'on ne conserve pas le maillage territorial nous perdrons notre masse et c'est dans cette masse que nous trouvons l'élite.



Didier Foulont acquiesce aux propose du Président mais précise que, dans le cas des féminines, les ententes tendent à générer de nouveaux clubs.

Un tour de table a lieu au sujet de l'organisation de la saison prochaine :

- Le Président et le secrétaire expliquent que trop d'incertitudes subsistent quant aux championnats fédéraux pour pouvoir annoncer quoi que ce soit de tangible aux clubs territoriaux, il est raisonnable d'attendre des dispositions définitives pour pouvoir avancer une solution pour la saison prochaine
- La totalité des participants partagent ce point de vue et préconisent donc, face à tant d'incertitude, d'attendre pour travailler sur la saison prochaine

#### 4) *Réunion avec les départements*

Une visioconférence a eu lieu entre les représentants des Comités Départementaux et de la Ligue au sujet de la fin de saison et de la saison prochaine.

Tous les Comités Départementaux ont participé à la visioconférence, 2 n'ont pu se joindre que par téléphone.

Le compte-rendu de la réunion est repris et explicité par Jordan Roux.

Intervention des participants :

- Tous soulignent le travail effectué, sa qualité et le côté constructif des échanges
- Ils félicitent les participants à cette réunion
- Claude Magrin souligne la reprise d'activité remarquable du CD 39
- Le Président revient sur les POS départementaux, il dit sa satisfaction de voir que les départements de Bourgogne Franche-Comté sont très en avance sur ce sujet, même si, vraisemblablement, les calendriers de la FFR seront décalés.
- Marc Charpentier regrette les propos « limites » tenus dans le POS du CD 21 à l'égard de la Ligue.

#### 5) *Questions diverses*

- ANS : les dossiers devront être rendus avant le 6 mai, les salariés de la Ligue ont mis en place une répartition des dossiers clubs et départements entre eux afin que chaque demandeur ait un interlocuteur privilégié et informé de son cas. La commission se réunira avant le 15 mai. Christophe Barraux demande la communication des documents relatant les attributions de la saison dernière.



- Le Président du CD 21 à envoyer des questions lors de la convocation du Bureau Directeur ; ces questions et les réponses transmises par le secrétaire général sont passées en revue.

a) JLD : « Je n'ai pas reçu les documents promis dans le mail ci-dessous, sans doute à pas de chance, et pourtant la réunion du bureau à lieu ce soir ? je vous envoie néanmoins les questions que je souhaite poser: »

SG : « Tu as reçu les mêmes documents que tout le monde à savoir : le compte-rendu de la réunion des Présidents de CD et de la Ligue. »

b) JLD : « Pouvez-vous m'indiquer si Michel Brenner est toujours membre du bureau de la ligue BG.FC ou pas ? »

SG : « Je n'ai pas connaissance d'un changement dans la situation de Michel. »

c) JLD : « Bien qu'étant en confinement, quelle raison vous empêchait d'informer par mail tous les élus du Codir des détails de l'emprunt de 100 000€ et de demander leurs avis avant de valider cet emprunt en bureau réduit ? »

SG : « Je ne sais pas ce qu'est un « bureau réduit », la Ligue possède 2 instances : le Comité Directeur et, en son sein, le Bureau Directeur. »

d) JLD : « Comment justifiez-vous le fait que notre président critique (dans le journal) la méthode de certaines décisions prises par la FFR en utilisant le confinement alors que notre ligue fait exactement pareil pour valider en catimini cet emprunt qui engage également TOUS les clubs de la ligue ? »

SG : « Il n'y a pas de validation en catimini, pour ton information le thème principal de la newsletter de la semaine prochaine est la structure, son histoire et son financement. »

Réactions de participants :

- i. Brigitte Bordet : exagérations habituelles du Président du CD21
- ii. Christian Poulalier : agacé et surpris que le Président du CD 21 soit « surpris des propos de Jean-François Contant sur la FFR » puisque Jean-Louis Delorme, lui-même, a la même attitude à l'égard de la Ligue.
- iii. Thierry Petament : pas de commentaire sur les interventions de Jean-Louis Delorme. Très satisfait des réunions de Bureau Directeur sous leur forme actuelle, il les trouve très constructives et rappelle que Marc Charpentier avait



émis des doutes sur l'utilité de réunions trop fréquentes. Il se dit très embêté par l'article de JF Contant paru dans la presse et craint qu'il ne rende difficiles les relations avec la FFR. Il estime que la Ligue a déjà des soucis pendant cette période de crise et que, en rajouter, est malvenu.

- iv. Marc Charpentier : revendique ses propos au sujet de la fréquence des réunions de Bureau Directeur et émet, en réponse à Thierry Petament, des doutes sur la fréquence de ses présences dans les diverses réunions organisées.
- v. Nathalie Vion : estime que les questions soulevées par le Président Contant ont beaucoup trop d'importance pour être ignorées sous prétexte de crise sanitaire.
- vi. Jean-François Contant : il « maintient, persiste et signe au sujet des ses propos dans la presse et précise que ceux-ci n'engagent que lui pas la Bourgogne Franche-Comté. Quand tout va bien, on le dit ; quand quelque chose va mal, on le dit aussi ». Le Covid 19 ne doit pas être un prétexte à des réformes dangereuses. L'intérêt général du rugby, des ses compétitions, des ses membres doivent primer sur des principes électoralistes. Nombre de clubs partagent ce point de vue. S'il y a « mélange » entre crise sanitaire et période électorale, c'est bien parce que les dirigeants de la FFR se servent de la crise sanitaire pour faire passer des réformes qu'ils n'auraient pas tenter en période « normale ».
- vii. Thierry Petament : précise qu'il ne discutait pas le fond, mais la forme de l'intervention du Président.
- viii. Christophe Barraux : en accord avec T. Petament il ne porte pas le débat sur les idées mais sur le fait que JF Contant est Président de Ligue, c'est donc une question de statut de l'intervenant. Ensuite le « timing », il estime que la période électorale doit pousser à la modération. Enfin le choix agressif des mots utilisés.
- ix. JF Contant : Les propos utilisés sont extraits du livre de Bernard Laporte pendant sa campagne électorale contre P. Camou et ses soutiens, dont JF Contant.
- x. C. Barraux : n'a jamais dit que B. Laporte avait raison dans ses propos à l'époque.
- xi. T. Petament : rappelle que la période doit nous porter à la solidarité.
- xii. C. Poulalier : souhaite que ce débat cesse et que l'on passe à autre chose

Retour aux questions diverses :

- J. Roux : Académie Pôle Espoir : une commission exceptionnelle siègera pour valider les entrées puisqu'aucun stage d'accession n'a pu être organisé. Il en sera de même pour le Cref.



- J. Roux : suite aux remarques émises par un élu du Doubs (M. Baverel) au sujet de l'article paru dans Rugby Mag , J. Roux l'a contacté, ainsi que 6 Présidents de clubs, pour préciser le fonctionnement des parutions. A savoir que Rugby Mag est une parution fédérale, qu'à ce titre la politique éditoriale et le contenu des articles sont du ressort exclusif de la fédération et que, en conséquence, nous n'avons aucun droit de regard sur ce qui est écrit. Si l'on peut regretter les écrits du journaliste, on ne peut reprocher à la Ligue leur contenu.
- La réunion se termine par un échange général ; le confinement amène à travailler différemment (C. Magrin), les réunions de Bureau Directeur permettent d'échanger positivement (C. Barraux), merci pour les échanges et pourquoi ne pas généraliser les visioconférences même après le confinement ? (T. Petament) Idem (D. Foulont) Les visioconférences sont efficaces mais ne remplacent pas la convivialité, merci pour la ponctualité de chacun et les échanges.

Tous les sujets ayant été évoqués le Président a levé la séance à 20H30.

Le Président,

Le secrétaire général,

Jean-François CONTANT

Laurent PERRARD

Addendum : Compte-rendu adopté par le Bureau Directeur le 24 avril 2020

Ligue Régionale de Bourgogne-Franche-Comté de Rugby  
8 chemin des mariages  
21200 BEAUNE